

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE DOSQUET**

Séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue le mardi, 20 août 2019, au local de la salle multifonctionnelle à 20h00, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Les conseillères et les conseillers :

Présents : Sylvain Dubé
Mathieu Bibeau
Brigitte Poulin
Michel Moreau
Claude Lachance
Carole Desharnais

Assistance : 5

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Yvan Charest, maire et président d'assemblée.

Madame Jolyane Houle, directrice générale est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie de projet du procès-verbal ont été remis 72 heures avant la journée de cette séance.

La séance est ouverte à 20h00.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 20 AOÛT 2019.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 juillet 2019 et de la séance extraordinaire du 9 juillet 2019.
3. Dépôt du rapport financier et adoption des comptes à payer, dépôt du journal des déboursés et du journal des salaires du mois de juin 2019.
4. Demande de prêt de fosses septiques.
5. Appel d'offres pour le contrat de déneigement, déneigement des cours.
6. Dérogation mineure : 23 rue Mgr. Chouinard, marge avant.
7. Travaux à la salle multifonctionnelle.
8. Travaux à la caserne.
9. Divers :
 - 1) Entreprendre ICI Lotbinière.
 - 2) Service incendie.
 - 3) Dosquet tout horizon.
 - 4) Maison des Jeunes.
 - 5) Valero.
 - 6) Fleurons.
 - 7) Publicité peuple de Lotbinière.
 - 8) Golf défi Jeunesse.

10. Période de questions.

11. Fin de la séance.

19-08-8778

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par Madame Carole Desharnais, APPUYÉE par Monsieur Michel Moreau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance ordinaire, tel que présenté et, en conséquence il demeure ouvert, à toute modification.

Adoptée

19-08-8779

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2019 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 JUILLET 2019.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 juillet 2019 et de la séance extraordinaire du 9 juillet 2019;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Dubé, APPUYÉ par Madame Brigitte Poulin, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 juillet 2019 et de la séance extraordinaire.

Adoptée

19-08-8780

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER, ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DÉPÔT DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU JOURNAL DES SALAIRES DU MOIS DE JUIN 2019.

Les journaux des déboursés numéro au montant 788 de 17 548.94\$, numéro 789 au montant de 29 561.94\$, le numéro 790 au montant de 287.71\$, le numéro 791 au montant de 739.27, le numéro 792 au montant de 528.366\$, le numéro 793 au montant de 46 650.52\$, le numéro 794 au montant de 9 050.62\$ et le journal des salaires au montant de 23 074.09\$ pour le mois de JUIN 2019 ont été déposés au conseil. Chaque membre en a reçu copie ainsi qu'une copie de la liste des comptes à payer.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Moreau, APPUYÉ par Monsieur Mathieu Bibeau, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE les comptes à payer au montant de 25 482.26\$ soient adoptés et payés tels que déposés, et d'autoriser la trésorière à payer les engagements de crédit à même les fonds de la Ville de Dosquet et QUE le rapport financier du 30 JUIN 2019 soit et est déposé.

Adoptée

19-08-8781

DEMANDE DE PRÊT DE FOSSES SEPTIQUES.

ATTENDU QU'une demande d'accès au Programme de réhabilitation à l'environnement de la Municipalité est conforme à sa réglementation;

ATTENDU QU'un montant de 400 000 \$ a été attribué à ce programme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Sylvain Dubé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'entériner les versements effectués par la directrice générale, des montants admissibles au Programme de réhabilitation de l'environnement tel qu'ils ont été demandés, soit :

Dossier 2019-02	10 798.83\$
Dossier 2019-03	11 842.43\$
Dossier 2019-04	1 034.78 \$
Dossier 2019-06	833.57 \$
Dossier 2019-07	1034.78 \$
Dossier 2019-10	747.34\$
Total de la séance	26 291.73\$
Total à jour	35 478.24\$

Adoptée

19-08-8782

DÉROGATION MINEURE AU LOT 4 109 842, SIS AU 23, RUE MGR CHOUNARD, POUR UNE MARGE AVANT INFÉRIEURE À 7,50 MÈTRES.

CONSIDÉRANT QUE le lot fait l'objet d'une dérogation mineure quant à l'implantation d'une résidence principale à 6.64 mètres de la ligne, soit inférieure à 7.50 mètres;

CONSIDÉRANT QUE suite au certificat de localisation, la distance réelle s'avère 6.64 mètres de la ligne;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme émette un avis favorable;

IL EST RÉSOLU par Monsieur Michel Moreau, APPUYÉ par Madame Brigitte Poulin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de régulariser la situation en octroyant une dérogation mineure au lot 4 109 842 pour une résidence principale implantée à moins de 7.50 mètres de la marge avant soit à 6.64 mètres.

Adoptée

19-08-8783

TRAVAUX À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 1 estimé budgétaire pour la réfection extérieure des briques et pierres tel que décrit dans le tableau ci-après :

Compagnie	Prix avant taxes	Particularités
Maçonnerie Lotbinière	7 500.00\$	Remplacer les briques cassées, refaire les joints, remplacer deux tablettes

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une soumission pour des travaux intérieurs dont le thermostat de l'entrée principale et des protecteurs pour ceux de la salle pour un montant de 300,00\$ avant taxes, de l'éclairage LED sous les armoires dans le local des Fermières pour 525,00\$ et un ajout d'éclairage en remplacement du ventilateur dans le local des Fermières pour 945,00\$ avant taxes, le tout de Normand Côté entrepreneur électricien;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Michel Moreau, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'octroyer le contrat de travaux de maçonnerie à la salle multifonctionnelle à Maçonnerie Lotbinière au montant de 7 500,00\$ avant taxes, et le contrat global de travaux d'électricité à Normand Côté entrepreneur électricien pour un total de 1 770,00\$ avant taxes, le tout payable à même la taxe d'accise.

Adoptée

19-08-8784

MAISON DES JEUNES

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Dubé, APPUYÉ par Madame Brigitte Poulin, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'accorder un don au Regroupement des Jeunes de Lotbinière servant à procéder à l'achat d'une poubelle pour recueillir les canettes vides.

Adoptée

DIVERS :

- 1) Entreprendre ICI Lotbinière :
- 2) Service incendie :
- 3) Dosquet tout Horizon :
- 4) Maison des Jeunes : Rés. 19-08-8784
- 5) Valero :
- 6) Fleurons : Visite effectuée le 15 août.
- 7) Publicité peuple de Lotbinière:
- 8) Golf Défi Jeunesse :

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Rue Bergeron, problématique de foin non coupé dans une emprise, et remerciements pour le travail de la municipalité lors des évènements du 6 août dernier.

19-08-8785

FERMETURE DE LA SÉANCE.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Sylvain Dubé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE la séance soit levée à 20h31.

Adoptée

ATTESTATION

La directrice générale certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées et approuvées par le Conseil de la susdite municipalité.

Directrice générale

Maire

Directrice générale